



PAYS de BÉARN

Extrait du Registre des Délibérations
Conseil du Pôle Métropolitain
du Pays de Béarn
Séance du 8 octobre 2021



Date de la convocation : 30 septembre 2021
Nombre de délégués en exercice : 66

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Lydie ALTHAPÉ, Muriel BAREILLE, François BAYROU, Jean-Marie BERCHON, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Christelle BONNEMASON-CARRERE, Patrick BURON, Michel CAPERAN, Thierry CARRERE, Jean-Paul CASAUBON, Jean-Marc DENAX, Bernard DUPONT, Francis ESCALÉ, Marc GAIRIN, Nadia GRAMMONTIN, Jean LABOUR, Sandrine LAFARGUE, Isabelle LAHORE, Jean-Yves LALANNE, Philippe LALANNE, Yves LARROUTURE, Patrice LAURENT, Jean-Simon LEBLANC, Marlène LE DIEU DE VILLE, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Fernand MARTIN, Marie-Claire NE, Michel OLIVE, Nicolas PATRIARCHE, Jean-Louis PERES, Bernard PEYROULET, Valérie REVEL, Carine SARRIQUET, Alain TREPEU, Bernard UTHURRY, Bertrand VERGEZ-PASCAL.

Délégués suppléants :

Jean-Claude BOURIAT (a suppléé Francis PEES), Alain LECHON (a suppléé Frédéric CLABE), Jean LACOSTE (a suppléé Mohamed AMARA), Victor DUDRET (a suppléé Claude FERRATO), Fabienne COSTEDOAT-DIU (a suppléé Emmanuel HANON), Jeanine LAVIE-HOURCADE (a suppléé Jean-Yves COURREGES), Robert HAGET (a suppléé Didier REY).

Etaient représentés :

Daniel LACRAMPE (a donné pouvoir à Monsieur le Président), Martine RODRIGUEZ (a donné pouvoir à Jean-Marc DENAX), Serge CASTAIGNAU (a donné pouvoir à Jean-Marie BERCHON).

Etaient excusés :

Henri BELLEGARDE, Katty BROGNOLI, Marie-Pierre CABANNE, Françoise COURBIN, Marc DUFAU, Didier LARRAZABAL, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Monique MOULAT, Marc OXIBAR, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Josy POUEYTO, Eric SAUBATTE, Monique SEMAVOINE.

Etaient absents :

Michel BERNOS, Claude LACOUR, Francis LANSALOT-MATRAS, Jérôme MARBOT, Elisabeth MIQUEU, Valérie RAMEAU, Raymond VILLALBA.

Secrétaire de séance : M. Michel OLIVE

N°7 – ECONOMIE TOURISTIQUE : DÉFRAIEMENT DES MEMBRES BÉNÉVOLES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DU PROJET DE VALORISATION DU CAMP DE GURS

Rapporteur : Bernard UTHURRY

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 12 juin 2020, le Pays de Béarn s'est engagé à piloter les études préalables pour le projet de valorisation du Camp de Gurs. Dans ce cadre, un comité scientifique de suivi a été créé pour construire le volet historique et valider les orientations qui seront traduites concrètement dans le projet. Sous la présidence de Claude Laharie, historien spécialiste de l'histoire du camp de Gurs, plusieurs personnalités scientifiques ont été sollicitées afin de contribuer à cette démarche et d'éclairer les multiples facettes de l'histoire du camp et des internés. Ce comité a vocation à pouvoir accompagner le projet à toutes ses étapes, du projet scientifique et culturel aux projections d'aménagement du site.

L'essentiel du travail est réalisé à distance. Néanmoins, il est prévu de réunir le comité scientifique en présentiel trois fois par an. Il apparaît nécessaire que le Pays de Béarn prenne à sa charge les frais que ses membres bénévoles seront amenés à engager à l'occasion de leurs déplacements, à savoir :

- Les frais de transport ;
- Les frais de restauration ;
- Les frais d'hébergement.

Ces remboursements seront effectués sur présentation des justificatifs correspondants.

Il appartient au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir :

- 1 - Approuver le principe du remboursement de ces frais par le Pays de Béarn ;**
- 2 - Décider que les crédits nécessaires seront ouverts au budget 2022, chapitre 11, article 6185.**

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les Signatures,

Pour Extrait Conforme,

Le Président,


François BAYROU